

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

**HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

TABLE DES MATIÈRES

Section I : Messages	5
Message de la Ministre	5
Déclaration de la direction	6
Section II : Raison d'être	7
Section III : Survol de la planification	7
Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique	9
4.1 Résumé	9
4.2 Détails	9
4.3 Application	11
4.4 Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement	12
4.5 Résultats horizontaux	13
Section V : Organisation	13
5.1 Résultats stratégiques et secteurs d'activités	13
5.2 Responsabilisation	14
5.3 Description des secteurs d'activités	14
5.4 Dépenses prévues de la Commission	15
Section VI : Annexes	16
6.1 Sources des recettes disponibles	16
6.2 Autres renseignements	16

Section I : Messages

Message de la Ministre

Les Canadiens et les Canadiennes sont de plus en plus fiers de leur culture et de leur diversité et célèbrent notre identité canadienne. Être Canadien ou Canadienne, c'est faire preuve d'ouverture face aux différences et apprécier la richesse culturelle qui accompagne notre diversité.



Les 18 organismes et sociétés d'État qui composent le Portefeuille du Patrimoine canadien œuvrent à renforcer notre identité et notre sentiment d'appartenance et à faire de notre diversité notre force sur tous les plans, que ce soit au niveau culturel, social, politique ou économique. À l'ère de la mondialisation, les Canadiens et les Canadiennes ne peuvent tenir leurs valeurs, leur culture et leur identité pour acquises. Il est donc important d'encourager l'expression de ces valeurs qui nous tiennent à cœur et qui incarnent notre identité. Le Portefeuille du Patrimoine canadien est fier, en collaboration avec ses nombreux partenaires, d'appuyer le travail et le succès de nos artistes, créateurs, athlètes et de tous ceux et celles qui incarnent nos valeurs et apportent leur contribution à la vitalité du pays. Les membres du Portefeuille du Patrimoine canadien nous incitent, par leurs activités, à mieux connaître notre histoire et notre culture. Ils nous aident à mieux exprimer nos valeurs, à mieux nous connaître et à développer des liens entre nous.

La Commission des champs de bataille nationaux, l'un des membres du Portefeuille du Patrimoine canadien, conserve et met en valeur, depuis bientôt un siècle, un lieu historique de première importance dans l'histoire du Canada, soit les plaines d'Abraham ainsi que d'autres parcs et propriétés situés à proximité. En mettant en valeur l'un des parcs les plus prestigieux au monde et en préparant la célébration de son 100^e anniversaire qui aura lieu en 2008, la Commission continue à contribuer au bien-être des Canadiens et des Canadiennes qui, en nombre toujours croissant, apprécient ce parc unique à la vocation à la fois, historique et urbaine.

J'espère que ce rapport trouvera un écho auprès de ceux et celles que la Commission vise à mieux servir, favorisera leur participation et contribuera à leur donner la place qui leur revient dans notre société.

Sheila Copps

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 de la

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.
- La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____
André Juneau, Président

Date : _____ 3 février 2003 _____

Section II : Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux, en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc national historique au Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*) et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Elle collabore aux activités du portefeuille et participe aux divers comités de coordination.

Le territoire administré par la CCBN comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec,
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la ville de Québec.

Section III : Survol de la planification

La CCBN entend poursuivre sa mission de conservation et de mise en valeur du territoire de façon à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent bénéficier de ses divers aspects historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique. Pour assurer cette mission, elle dispose d'un budget financé en bonne partie au moyen de dépenses de fonctionnement et est autorisée à dépenser les recettes perçues au cours de l'année.

En 2008, la CCBN fêtera le 100^e anniversaire de la création du parc des Champs-de-Bataille, suivi en 2009 du 250^e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham et en 2010 du 250^e anniversaire de la bataille de Sainte-Foy. Ces événements devront être soulignés d'une façon exceptionnelle. Pour ce faire, elle envisage la réalisation d'ici 5 ans, de plusieurs projets de mise en valeur du parc

pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes et des projets en vue d'assurer la conservation du territoire.

Notamment, au cours des prochaines années, la CCBN entend poursuivre la réfection de certaines infrastructures, réaménager certaines aires sportives et récréatives de manière à répondre adéquatement aux besoins des usagers. Par ailleurs, elle vise aussi à rehausser le niveau d'activités à caractère historique de façon à mieux répondre aux besoins des visiteurs, à augmenter les installations diffusant davantage l'histoire du territoire et à développer graduellement son site Internet permettant ainsi de rendre accessible l'information institutionnelle et historique de la CCBN et de son territoire.

Toutefois, la réalisation de ces projets et de certains autres énumérés subséquentement demeure fonction de la disponibilité budgétaire de la CCBN outre ses opérations courantes.

Comme le budget de la CCBN n'offre que peu de marge de manœuvre, environ 250 000 \$, elle devra donc redoubler d'imagination et d'effort de façon à développer et engendrer de nouvelles sources de revenus afin de rencontrer ses objectifs. Ce qui, toutefois, ne pourra pas être suffisant pour les grands projets de réfection d'ici 2008.

D'autre part, il est important de rappeler que la CCBN n'est pas à l'abri d'une baisse d'achalandage, de la mauvaise température, ni d'un imprévu qui entraînerait une baisse de revenus de stationnement. Avec le peu de marge de manœuvre par rapport à l'ensemble de son budget, elle risque toujours de se retrouver dans une situation précaire. Au surplus, la CCBN doit s'attendre au cours des prochaines années à une augmentation du pourcentage des paiements versés en remplacement d'impôts dont elle doit s'acquitter. La situation devient plus critique si pour plusieurs raisons, la CCBN traverse une mauvaise année. La CCBN pourrait être dans l'obligation de ne s'en tenir qu'à ses opérations courantes essentielles voire couper certains services aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les revenus générés de l'ordre de 1 400 000 \$ sont donc essentiels à la CCBN pour son fonctionnement et le paiement de plusieurs salaires.

Le développement de partenaires et l'établissement de relations stratégiques demeurent importants voire essentiels dans l'atteinte des objectifs de la CCBN. Elle se doit de trouver des commanditaires et de générer plus de revenus de manière à maintenir et à rehausser le niveau de qualité de certains services.

Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique

4.1 RÉSUMÉ

Malgré les difficultés que la CCBN peut rencontrer, elle demeure optimiste pour les projets futurs et entend mettre tous ses efforts afin de respecter son mandat et d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde aux Canadiens et aux Canadiennes, de permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité de ce parc à vocation historique et urbaine et de fournir la prestation d'activités et des services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à son pays.

4.2 DÉTAILS

- **un des plus prestigieux parcs au monde;**

La CCBN doit assurer le respect du plan d'aménagement du parc réalisé au début du XX^e siècle par le premier architecte paysagiste du Canada et poursuivre l'embellissement de certains secteurs du parc par des aménagements horticoles et des travaux arboricoles pour assurer le maintien du couvert végétal.

Les ressources budgétaires réservés à cette fin sont de 697 627 \$ annuellement.

Toujours en vue d'offrir un parc d'une qualité exceptionnelle au profit des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN prévoit **poursuivre la mise en valeur des principaux attraits du parc et améliorer les aménagements en bordure des plaines d'Abraham**. La CCBN **réaménagera les entrées du parc** qui se sont détériorées au fil des ans, ce qui est de plus en plus évident depuis les aménagements d'embellissement apportés par ses voisins en périphérie du parc. Pour ce faire, elle travaillera en collaboration avec la Ville de Québec.

Dans le cadre de ses activités d'aménagement et suite à une entente avec « Le Comité des célébrations du Canada au Québec », la CCBN **entreprendra sa 2^e année pour l'entretien du jardin du Canada** situé sur les terrains de la Défense nationale à proximité des plaines, moyennant le remboursement des dépenses. La CCBN **entretiendra ces aménagements selon ses critères de qualité**.

Les conditions climatiques changeantes ont parfois un impact important sur les opérations courantes, notamment sur la quantité des travaux horticoles et arboricoles. Ainsi, la tendance à avoir une saison automnale plus chaude entraîne la prolongation du personnel saisonnier et le maintien des aménagements floraux plus longtemps pour le bénéfice des usagers et visiteurs.

Chacun des services de la CCBN s'implique en vue d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde. La CCBN **organisera des activités d'animation** de fa-

çon à permettre à tous les Canadiens et les Canadiennes de découvrir la valeur patrimoniale du parc, de se sensibiliser et de prendre conscience de l'importance de la protection de son environnement.

D'ici 2008, la CCBN **élaborera divers projets qui seront réalisés en vue d'améliorer le parc** et ainsi offrir aux Canadiens et aux Canadiennes l'un des plus prestigieux parcs au monde à l'occasion du 100^e anniversaire de sa création et de la commémoration des grandes batailles.

- **la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine;**

La CCBN doit assurer la surveillance et l'entretien du parc et de ses biens. Elle **entretiendra les biens meubles et immeubles, les véhicules et les infrastructures** qu'elle gère. Une bonne partie du budget de la CCBN contribue à l'entretien régulier du parc. Il représente un montant de 1 928 473 \$.

En tout temps, la CCBN doit concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain afin de répondre le mieux possible aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, qu'ils soient résidents de la région de Québec ou touristes.

La CCBN désire maintenir une qualité de services exceptionnelle. À cet égard, elle **poursuivra ses efforts en vue de la réalisation progressive de son plan d'investissement et d'opération à long terme** visant la réfection des principales infrastructures et le développement de projets de mise en valeur et de protection.

La CCBN tient compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. À cette fin, elle devra dans le futur tenir compte de cette réalité dans le choix de ses priorités.

La CCBN **poursuivra sa collaboration avec la Ville de Québec** pour la réalisation de certains travaux d'entretien, d'immobilisation et de prêt d'équipements d'une valeur d'environ 100 000 \$ annuellement.

Pour la sécurité des usagers du parc, la CCBN maintient un service de surveillance disponible en tout temps. Un budget de 341 997 \$ y sera alloué annuellement.

En prévision de 2008-2010, la CCBN espère pouvoir remettre à neuf le parc afin que les Canadiens et les Canadiennes puisse y jouir et l'utiliser en toute sécurité au cours des décennies suivantes.

- **la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays.**

La CCBN accueille les visiteurs, propose diverses activités d'animation à des groupes de tout âge et présente des expositions au Centre d'interprétation du parc des Champs-de-Bataille, à la Maison de la découverte et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent. Selon les ressources mises à la disposition de la CCBN, la Commission **s'emploiera**, notamment à **accroître la promotion de l'exposition « Odysée Canada »** présentée à la Maison de la découverte et ainsi faire connaître aux citoyens canadiens et aux visiteurs étrangers un attrait majeur mettant en évidence les plaines d'Abraham, pierre angulaire de l'histoire et des sciences naturelles au Canada.

La CCBN **poursuivra ses activités d'animation**, soient les visites guidées, les visites du Centre d'interprétation, dans les tours Martello et de la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent, les visites animées en autobus sur les différents attraits du parc et les activités éducatives. Ces activités permettront aux Canadiens et aux Canadiennes d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et sur celle des plaines d'Abraham dans divers domaines notamment en sciences humaines et de la nature et ce, tout en se divertissant. Elle a donc le devoir de bien faire connaître ses activités et ses services aux Canadiens et aux Canadiennes. À cet égard, le budget alloué est de 989 992 \$ annuellement.

La CCBN **poursuivra également ses efforts dans la recherche de commandes, d'échange de services et de nouveaux partenariats** en vue d'améliorer les services à la clientèle et de répondre aux programmes et aux initiatives du gouvernement.

4.3 APPLICATION

Chacune des priorités stratégiques mentionnées constitue des éléments essentiels à l'accomplissement du mandat de la CCBN. Son Conseil d'administration se rencontre régulièrement au cours d'une année et surveille les principaux résultats obtenus.

En vue de célébrer d'une façon exceptionnelle son 100^e anniversaire et la commémoration des grandes batailles, la CCBN a mobilisé tout le personnel de chacun de ses services pour qu'il apporte des idées originales et des projets à réaliser.

Pour s'assurer de l'efficacité de ses opérations et de l'atteinte de ses priorités, la CCBN s'appuiera sur des indicateurs de rendement pertinents à ses activités, y compris les indicateurs suivants :

- le nombre des activités d'animation ainsi que le nombre de participants;
- la fréquentation des expositions présentées à la Maison de la découverte, au Centre d'interprétation et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent;
- les résultats concrets de la coopération de la CCBN avec ses divers partenaires;
- les revenus et les commandites;
- la fréquentation du site.

4.4 THÈMES ET INITIATIVES DE GESTION CLÉS DU GOUVERNEMENT

- Modernisation de la fonction de contrôleur

Au sein de la CCBN, cet objectif gouvernemental se poursuivra par l'établissement d'un plan d'action en 2003-2004 et sa mise en œuvre sera entreprise au cours des années subséquentes.

- Gouvernement en direct

Au cours de la prochaine année, la CCBN **poursuit les démarches entreprises en vue d'améliorer son site Internet**, le rendre plus complet et détaillé et conforme aux normes du Gouvernement. Également, elle **en développera progressivement le contenu** de façon à devenir une référence pour tous les publics sur toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes et être une source de renseignements à l'égard des volets reliés à son rôle de parc urbain. La CCBN prévoit étaler la réalisation de ce projet sur quelques années.

- Initiative d'amélioration du service

En vue de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN **maintiendra des services de grande qualité** et ce, même en tenant compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. La CCBN considère cette initiative de la plus haute importance pour la satisfaction du public.

- Entente cadre sur l'union sociale

Deux aspects touchent principalement la CCBN suivant l'entente cadre pour l'union sociale, soit les services aux personnes handicapées et le bien-être des enfants. D'une part, la CCBN **maintiendra l'accessibilité** à différents secteurs ou points d'attrait du parc permettant **aux personnes handicapées** de bénéficier de ses services. D'autre part, elle **continuera d'offrir aux enfants des activités d'animation** reliées aux plaines d'Abraham pour leur enrichissement personnel et éducatif.

- Stratégies de développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc urbain, la CCBN **maintiendra ses stratégies liées au développement durable** consistant à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles, à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation et ainsi à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer.

4.5 RÉSULTATS HORIZONTAUX

- Initiatives réglementaires

La Commission **appliquera les nouvelles mesures réglementaires** entrées en vigueur au cours de l'année 2002 modifiant l'aspect légal de certaines parties du règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Aucune nouvelle initiative réglementaire n'est prévue.

- Gestion des ressources humaines

La CCBN **poursuivra la mise en œuvre de son nouveau cadre de gestion des ressources humaines**. Il vise à ce que les utilisateurs du site soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales.

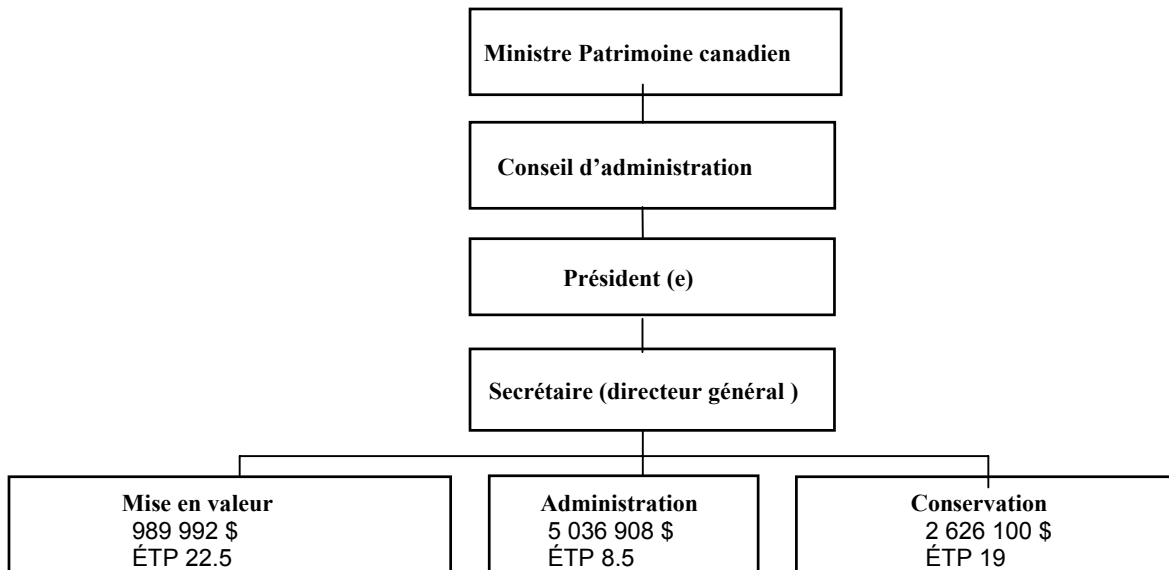
Section V : Organisation

5.1 RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités	Résultats stratégiques			Général	Total 2003-2004 et années subséquentes
	Un des plus prestigieux parcs au monde	La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays		
Conservation :	697 627 \$	1 928 473 \$			2 626 100 \$
Mise en valeur :			989 992 \$		989 992 \$
Administration* :				5 036 908 \$	5 036 908 \$
Total :					8 653 000 \$

* Ce poste comprend les services administratifs, la gestion des stationnements et les paiements versés en remplacement d'impôts.

5.2 RESPONSABILISATION



5.3 DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;

- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

5.4 DÉPENSES PRÉVUES DE LA COMMISSION

(En milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2002-2003	Dépenses Prévuees 2003-2004	Dépenses Prévuees 2004-2005	Dépenses Prévuees 2005-2006
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	7,707	8,653	8,655	8,658
Moins : Recettes disponibles	1,200	1,400	1,400	1,400
Total du Budget principal des dépenses	6,507	7,253	7,255	7,258
Rajustements **	1,280			
Dépenses nettes prévues	7,787*	7,253	7,255	7,258
Coût net du programme	7,787*	7,253	7,255	7,258
Équivalents temps plein	50	50	50	50

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant, incluant les dépenses du budget supplémentaire.

**Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

Dans l'ensemble, le budget principal des dépenses de la CCBN en 2003-2004 et pour les deux prochaines années est similaire à celui de 2002-2003. Il faut cependant exclure un montant de 220 000 \$ accordé à titre de projets spéciaux pour la construction d'un bâtiment annexé à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent et un transfert de 340 000 \$ provenant de l'année antérieure et ayant contribué à augmenter le coût net du programme en 2002-2003 d'un montant de 560 000 \$.

Section VI : Annexes

6.1 SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES

(En milliers de dollars)	Prévisions des recettes 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005	Recettes prévues 2005-2006
Stationnements :	840	840	840	840
Activités pédagogiques et accueil :	317	317	317	317
Location de locaux :	183	183	183	183
Autres revenus :	60	60	60	60
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES :	1400	1400	1400	1400

6.2 AUTRES RENSEIGNEMENTS

Liste des lois et règlements

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements
Règlement modifiant le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux	DORS/2002-186, 9 mai 2002

Site Internet

Adresse Internet : www.ccbn-nbc.gc.ca